



Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh par vidéoconférence (zoom), le vendredi 10 septembre 2021 de 11 h 37 à 11 h 38.

SONT PRÉSENTS : M. Gilbert Dominique, chef  
M. Jonathan Germain, vice-chef  
M<sup>me</sup> Sylvie Langevin, vice-chef  
M<sup>me</sup> Carina Dominique, conseillère  
M. Jonathan Gill-Verreault, conseiller  
M<sup>me</sup> Guylaine Simard, conseillère  
M<sup>me</sup> Lucie Germain, directrice générale par intérim  
M<sup>me</sup> Cathy Launière, adjointe à la coordination

EST ABSENT : M. Patrick Courtois, conseiller

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Développement des ressources humaines  
3.1 Modification | Politique des conditions de travail de  
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le chef Gilbert Dominique assume la présidence de la réunion. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le chef Gilbert Dominique procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par M. Jonathan Germain  
Appuyé de M<sup>me</sup> Carina Dominique  
Adopté à l'unanimité

## 3. DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

### 3.1 MODIFICATION | POLITIQUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

#### RÉSOLUTION N° 8056

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que les modifications à la Politique des conditions de travail de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan visent à se conformer aux modifications au Code canadien du travail;

CONSIDÉRANT que la Loi C-5 modifie le Code canadien du travail et institue la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation à compter du 30 septembre 2021;

CONSIDÉRANT que l'unité administrative Développement des ressources humaines recommande de modifier l'article 7.4 de la Politique des conditions de travail de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pour l'ajout d'un jour de congé férié le 30 septembre de chaque année;

CONSIDÉRANT que le Comité sur les conditions de travail entérine cette recommandation.



# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

Il EST RÉSOLU d'adopter la Politique des conditions de travail de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan modifiée incluant la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation du 30 septembre dont l'entrée en vigueur est effective à compter de ce jour.

Proposée par M<sup>me</sup> Sylvie Langevin  
Appuyée de M<sup>me</sup> Guylaine Simard  
Adoptée à l'unanimité

## 4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 11 h 38, proposée par M<sup>me</sup> Carina Dominique, appuyée de M. Jonathan Germain.

L'adjointe à la coordination,



Cathy Launière